



" LE DISPOSITIF DE CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITÉ (CPA) EST À NOUVEAU MIS EN ŒUVRE "

FAUX

La CPA n'a pas à nouveau été mise en œuvre. Le dispositif qui est proposé aux agent·es de la fonction publique en fin de carrière s'appelle la retraite progressive. Ce dernier s'inscrit dans le cadre de la réforme des retraites de 2023.

La CPA c'était quoi ?

Avant la réforme de 2003, la cessation progressive d'activité, de droit et accessible dès 55 ans, permettait d'effectuer un mi-temps rémunéré 80 % du traitement en cotisant à 100 % pour la retraite. De très nombreux·euses fonctionnaires optaient pour cette formule, et parmi elles et eux les enseignant·es étaient surreprésenté·es. Ce dispositif a été supprimé en 2010.

Le dispositif de retraite progressive c'est quoi ?

Ce dispositif n'est pas de droit. Il faut préalablement être en temps partiel, avoir cumulé 150 trimestres de durée d'assurance et être à deux ans de l'âge légal de départ à la retraite de sa génération. Avec le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans à partir de la génération de 1968 ce dispositif ne sera, de fait, accessible qu'à partir de 62 ans pour les agent·es.

Si ces dernier·es, dans ce dispositif, cotisent bien à 100 % pour la durée d'assurance, ils ne cotisent par ailleurs qu'au prorata de leur quotité de travail pour la durée de service et bonifications.

Il est impératif de faire évoluer ce dispositif. Notamment en ne perdant pas de vue les conclusions de l'enquête du SNEP-FSU de 2023 sur les fins de carrières et l'usure professionnelle des enseignant·es d'EPS, dont il ressort que ces dernier·es se « payent » eux même leur aménagement de fins de carrières en utilisant les temps partiels de façon nettement plus significative que les moins de 55 ans (22,40 % contre 7 %).

Revendiquons de nouveaux droits. Ceci passe par l'abrogation de la loi de 2023, le retour de la CPA et la prise en compte de la spécificité d'exercice du métier d'enseignant·es d'EPS pour l'aménagement de nos fins de carrières.

LES RETRAITES

